

Pinard, Maurice, *The Rise of a Third Party. A Study in Crisis Politics*. Montréal et London : McGill-Queen's University Press, 1975 (nouvelle édition), 297 p.

Robert-Maurice Migner

Volume 7, numéro 3, 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700711ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700711ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Migner, R.-M. (1976). Compte rendu de [Pinard, Maurice, *The Rise of a Third Party. A Study in Crisis Politics*. Montréal et London : McGill-Queen's University Press, 1975 (nouvelle édition), 297 p.] *Études internationales*, 7(3), 477-478.
<https://doi.org/10.7202/700711ar>

pourra redonner toute expérience nouvelle qui lui sera présentée. De tels travaux sont d'un très grand intérêt au niveau de la recherche théorique en linguistique.

Quelques textes présentent un aspect technique poussé et s'adressent principalement aux spécialistes. Ce n'est pas le cas cependant pour la plupart des communications qui rendent compte surtout des résultats. Les contraintes de temps et d'espace ont amené les auteurs à présenter des textes courts, concis, sans qu'ils puissent élaborer suffisamment certains aspects de leurs recherches. Toutes les dimensions du thème de cette rencontre n'ont pas été traitées en profondeur. Malgré ses faiblesses, qui tiennent à sa nature même, cette publication met en évidence la part de plus en plus grande qu'occupe maintenant l'ordinateur dans les sciences humaines. Certes, comme on le constate à la lecture de cet ouvrage, l'ordinateur ne résoud pas tous les problèmes. Il les change seulement.

Pierre MARTEL

*Faculté des Arts,
Université de Sherbrooke*

PINARD, Maurice, *The Rise of a Third Party. A Study in Crisis Politics*. Montréal et London : McGill-Queen's University Press, 1975 (nouvelle édition), 297p.

Cette nouvelle édition de l'ouvrage de Maurice Pinard sur le Crédit social étonne à plus d'un point de vue. On promet au lecteur une édition augmentée (« *enlarged edition* ») alors qu'en réalité le sociologue de l'université McGill n'a ajouté à son livre qu'une note, presque tirée à part, qui remet en question l'hypothèse soutenue dans la première version de *The Rise of a Third Party* (1971) et reprise intégralement dans ce nouveau jet de 1975. Bref, on nous invite à lire un volume pour nous apprendre à la fin que l'auteur lui-même est en désaccord

avec la thèse qu'il a alimentée dans les pages précédentes et dans plusieurs entrevues où il était invité en tant que spécialiste du Crédit social. Le lecteur nous pardonnera cette entrée en matière quelque peu sèche, réalisant que nous l'avons mis en garde contre la relecture de ce livre qui n'apporte vraiment de neuf que sa couverture, au demeurant fort jolie.

La thèse du professeur Pinard - qu'il s'empresse, avons-nous dit, de contredire en appendice - repose sur le postulat que la prépondérance d'un seul parti dans un système politique bipartiste favorise la formation et l'émergence de tiers partis. La Palice n'en eut été point contrarié ! L'hypothèse du professeur Pinard, dans le cas canadien, enfonce des portes ouvertes. Le professeur de sociologie politique de l'Université de la rue Sherbrooke n'a pas choisi, comme but premier - ce dont il ne se cache pas dans la préface de son livre - d'étudier le Crédit social mais de vérifier son hypothèse empruntée au courant le plus formaliste de la science sociale américaine. Sa démonstration, trop souvent truffée d'emprunts behavioristes ou marxologiques, de toutes écoles et époques, ne réussit pas à convaincre le lecteur qui demeure toutefois satisfait de la qualité des enquêtes effectuées par Maurice Pinard.

Ce qui ressort de ce livre, c'est la thèse du Crédit social, génération spontanée. La prépondérance du parti libéral fédéral durant les années soixante ainsi que la chute de l'Union nationale après la mort de son chef-fondateur seraient directement responsables, de l'apparition et du succès relatif du parti de droite de Réal Caouette. Causes partielles, causes régionales. L'histoire politique canadienne se caractérise précisément par l'hégémonie d'un seul parti. Que cette hégémonie favorise l'émergence de tiers partis en général, d'accord ! Mais cette prépondérance n'explique en rien pourquoi le Crédit social, forme particulière d'opposition politique de la petite bourgeoisie rurale et semi-rurale du Québec. Durant les années soixante, cette petite bourgeoisie,

dans son expression politique particulière qu'était le Crédit social, adhérait toujours à l'idéologie agriculturiste adaptée aux circonstances de l'heure. Le Crédit social québécois remonte officiellement aux années 1930, époque « héroïque » des Evan et des Côté-Mercier. Mais l'historien retrace déjà son idéologie après la Grande Guerre dans l'Union des cultivateurs (1918), l'Union des agriculteurs (1918), les Fermiers-Unis du Québec (1918-1924) et la jeune Union catholique des cultivateurs (1924), mouvements de protestation agraire des années vingt. Lire *Le Bulletin des agriculteurs* alors qu'il était rédigé par J.-Noé Ponton (de 1919 à 1929), c'est retrouver les arcs-boutants de l'idéologie politique du Crédit social de la décennie suivante. La plate-forme du parti fermier-progressiste du Québec qui présentera 21 candidats lors de l'élection fédérale de 1921 contenait déjà en germe tout le corpus idéologique du Crédit social. Le professeur Pinard nous semble tout ignorer de la préhistoire du Crédit social, ce qui l'a amené à étudier son objet en vase clos plutôt que d'en analyser les changements de forme dans cette phase historiquement déterminée de la formation sociale québécoise. Car, en définitive, ce qui explique le développement plus important du Crédit social durant les années soixante, c'est la paupérisation accélérée de la petite bourgeoisie rurale et semi-rurale ainsi que le désintéressement institutionnel de l'État de l'agriculture et de la colonisation. Dans la conjoncture politique particulière qu'a tenté de décrire Maurice Pinard, ces facteurs déterminants ont autorisé le succès de cette nouvelle formation politique réactionnaire.

La méconnaissance de l'histoire politique et sociale québécoise ainsi que la prépondérance qu'il a accordée à la superstructure sur l'infra ont fait commettre à Maurice Pinard des erreurs importantes. Une édition vraiment revue pourrait certes remédier à cette situation.

Robert-Maurice MIGNER

Département d'histoire,
Université de Montréal

SEGRE, Claudio G., *Fourth Shore, The Italian Colonization of Libya*, University of Chicago Press, Chicago, 1974, 237p.

Fourth Shore nous présente un compte rendu des efforts italiens pour créer en Libye une province italienne, un *quarta sponda*, peuplé d'Italiens comme l'étaient les trois côtes de la péninsule elle-même. L'effort de la colonisation a commencé avec l'invasion de la Libye en 1911, a pris son allure sous le régime fasciste, et a connu ses « journées glorieuses » en 1938, année du Veintimillia, une armée de vingt mille colons, qui a fait le trajet entre l'Italie et la Libye sous l'égide du gouvernement italien. L'impérialisme italien ne paraît pas un sujet qui a passionné les étudiants de l'impérialisme comparatif. *Fourth Shore* est une des rares études en anglais, et Segre ne cite qu'un seul ouvrage en français, *L'impérialisme colonial italien de 1870 à nos jours* de J. L. Miège, publié à Paris en 1968.

La contribution de *Fourth Shore* à l'étude des impérialismes comparatifs reste surtout dans sa présentation des théories et des motivations des impérialistes italiens. Segre lui-même ne fait pas la comparaison entre l'expansionnisme italien et les autres impérialismes de l'époque, mais on peut tirer de son ouvrage une idée de l'importance des facteurs de l'émulation et de l'imitation dans le développement des phénomènes d'envergure internationale tels que l'impérialisme (l'industrialisation en étant un autre exemple). L'importance de ces facteurs est telle que les explications qui sont justes dans les cas des premières nations impérialistes telles que la Grande-Bretagne peuvent ne pas l'être pour ceux qui les ont suivis sur le chemin impérialiste. Le cas italien nous montre l'importance d'une des motivations qui poussent et à l'émulation et à l'impérialisme, l'ultra-nationalisme, et fournit un exemple des liens entre l'impérialisme et la contre-révolution domestique.

Pour les impérialistes italiens, les colonies devaient servir à deux buts ; être signe de la